Atelier de généalogie
Généavaunage

Réunions :
*** Le 1er & 3ème Mardi du mois de 14h30 à 16h30 au 34 Route de Nîmes -Clarensac**
Site : geneavaunage.e-monsite.com
email : geneavaunage@gmail.com.

Association Loi 1901 n° W302010763
Siège social : Mairie de Clarensac

Bulletin d'information N°168 **Clarensac le 8 Septembre 2026**

Sommaire :
Reprise atelier Page 1
Créer son blason Page 2 à 6
Infos diverses, sites thème, calendrier etc... Page 7 à 8

Déjà le mois de Septembre qui va nous reconnecter avec notre train-train habituel.
Notre première réunion aura lieu le mardi 15 septembre, même lieu et même horaire.
Toutes suggestions pour animer ces ateliers sont les bienvenues et tous sujets autour de la généalogie sont les bienvenus.
Le thème « sur le blason » sera repris , par la création personnelle de l'adhérent et sur un blason de l'association.

2 Septembre rentrée des classes : nostalgique souvenir...



Créer son blason. « Méthodologie conseillée »

Préambule

Créer son blason personnel ou familial nécessite du temps et de la réflexion. Créer son blason consiste à symboliser son histoire, ses racines ou tout simplement ses goûts et sa personnalité. C'est créer un héritage ou le retrouver par des recherches généalogiques et la consultation d'armoriaux, qui pourront peut être permettre de retrouver un blason de famille. Attention toutefois de ne pas choisir de prendre le blason d'une famille portant ou ayant porté un patronyme identique au votre sans preuve généalogique pouvant prouver une filiation certaine et directe. Dans un grand nombre de cas, ces recherches ne vous permettront peut être pas de retrouver trace d'un blason existant pour votre famille. Vous allez donc pouvoir imaginer et créer vos armes librement (La France n'ayant plus d'organisme officiel pour régler et enregistrer les blasons).
Une règle : ne pas usurper les armes d'autrui, qu'elles soient royales, nobles ou roturières. Evitez également d'intégrer dans votre composition un blason national ou régional, le blason de votre ville ou votre village.
Nous vous proposons ici, quelques pistes et recommandations qui devront vous guider dans votre réflexion.

1/ Prendre le temps de la réflexion…

Tout d'abord, il faut prendre son temps, réfléchir et ne pas hésiter à jeter sur une feuille ses idées.
Reprenez ensuite ces idées une à une afin de tenter de les hiérarchiser par rapport à l'objectif symbolique ou emblématique que vous vous êtes choisi.

2/ Hiérarchiser ses idées par ordre d'importance.

Cette hiérarchisation est primordiale et devra vous amener à ne retenir que ce qui vous parait être l'essentiel.

3/ N'en retenir que l'essentiel.

Il convient à mon sens de ne retenir que 2 idées clés, voire 3 grand maximum !…
Nous sommes dans une démarche de communication graphique. De ce fait, l'objectif est d'aboutir à un résultat qui devra être :
* facilement lisible
* rapidement identifiable
* mémorisable

La tendance fréquente et naturelle est d'avoir au début beaucoup de symboles ou emblèmes. Il en résulte un nombre trop important de meubles qu'il faut ensuite faire rentrer au chausse-pied dans le champ d'un écu, qui lui n'est pas extensible. Le résultat n'est généralement pas très heureux et surtout s'éloigne de l'esprit de l'héraldique originelle : la simplicité. Si un de vos objectifs est de faire graver une chevalière, imaginez votre blason ou vos armoiries réduites sur une surface de moins d'un centimètre carré…
Gardez à l'esprit que l'on ne compose pas un tableau mais quelque chose qui doit être lisible et mémorisable visuellement.

Objectif **:** Retenir 2 ou 3 couleurs (1 métal et 2 émaux ou fourrures) et de 1 à 4 figures grand maximum (Rappel : On ne doit jamais superposer 2 métaux ou 2 couleurs ou 2 fourrures).

4/ Axes de réflexion possibles.

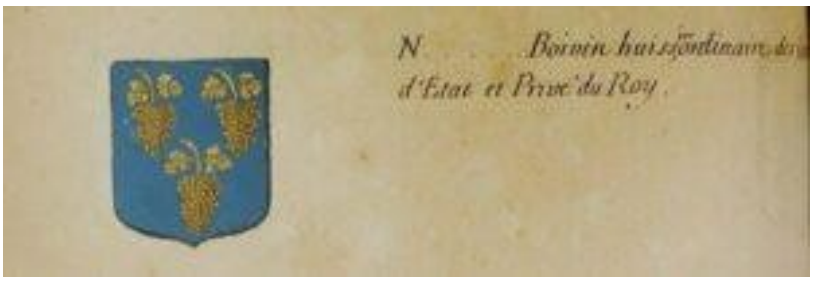
*** Vous avez retrouvé le blason de votre famille**
C'est le cas le plus simple surtout si vous souhaitez le conserver tel quel. Nous parlons là bien entendu du véritable blason de votre famille, celui pour lequel vous avez pu retrouver des sources ou preuves sérieuses. En effet, de nombreuses familles portent le même patronyme sans pour autant avoir des liens de sang. Il convient donc d'être méfiant envers des officines qui disent être en mesure de retrouver le blason de votre famille en un clin d'œil ! Ce blason originel pourra cependant être modifié par l'ajout d'une brisure si vous le souhaitez : modification, remplacement ou ajout d'un meuble, changement d'un émail ou métal, etc. Cependant, rien ne vous empêche d'en créer un totalement nouveau !

Votre Généalogie.
Elle donnera des informations sûres sur vos origines, le statut social de vos ancêtres, un ou des métiers, des faits marquants, des alliances, des origines géographiques, etc.

*** Etymologie de votre nom de famille**

Elle peut donner des informations sur l'origine de vos ancêtres (origine géographique, sociale, métiers…). Il existe de très bons dictionnaires traitant de ce sujet mais aussi quelques sites internet comme par exemple le Dictionnaire des noms de famille de France et d'ailleurs.
Les informations trouvées pourront, par exemple, permettre de réaliser des armes parlantes. Mais ceci n'est pas une obligation.
Voici quelques exemples tirés de l'armorial général d'Hozier. C'est un recueil savoureux d'armes parlantes, qui prouve que la dimension ésotérique du blason ne doit pas systématiquement être cherchée bien loin…

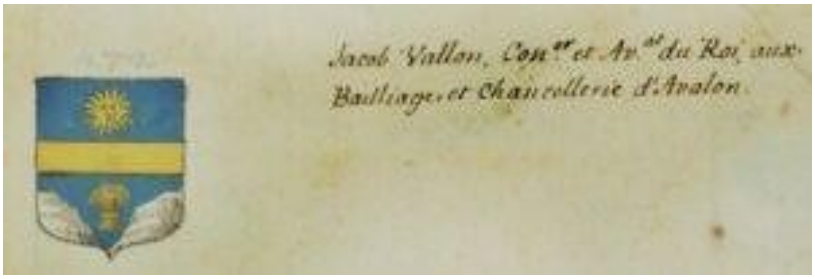
Un dénommé BOIVIN… tout simplement des grappes de raisin.



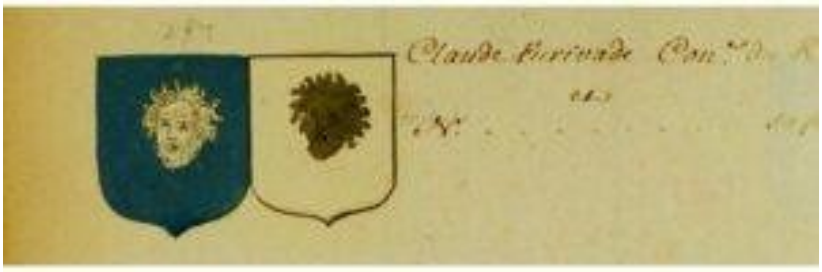
Un Monsieur PELLETIER… des pelles bien sûr ! Mais pourquoi deux ?



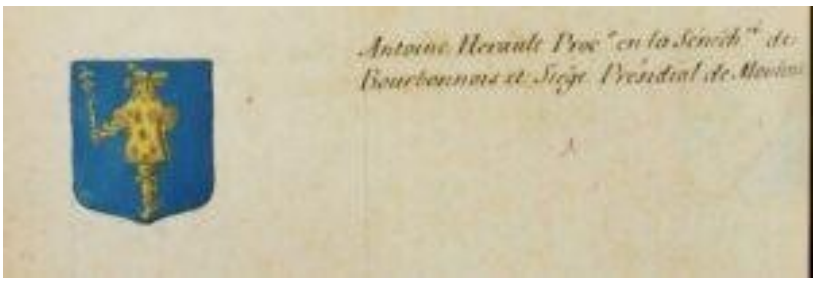
Monsieur Jacob VALLON : on devine effectivement des vallons…entre lesquels poussent les blés



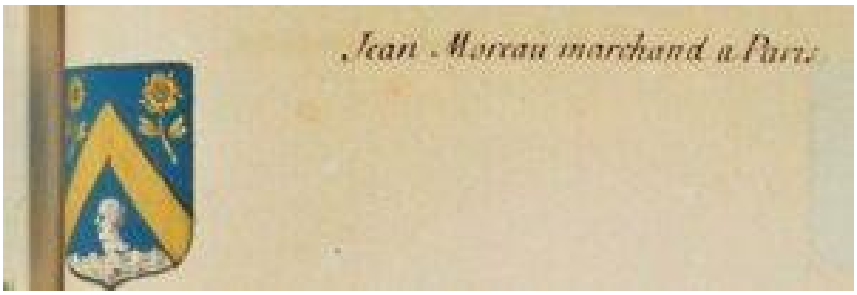
Claude FURIVADE. A t-il apprécié ce blason quelque peu humoristique ?



Et ce Monsieur HERAULT, n'en avait-il que le nom ou bien était-il bien introduit à la Cour ?



Monsieur MOREAU, commerçant à Paris. Les affaires allaient-elles si mal que ça, qu'il décida de se jeter à la Seine ?



Et pour finir, un de mes préférés : ce Monsieur en était-il vraiment au poil près ?… Est-ce du à l'impression que Jean POILPRE donnait à ce moment là ou bien alors il avait-il un sens de l'autodérision ultra développé ??… ou est-ce l'agent, qui redémarrait sa journée après une soirée bien arrosée ?



***Ce qui vous caractérise le mieux.**

Vos goûts, vos passions, votre caractère, votre métier, votre animal ou végétal préféré, etc. Le champ est libre et tout (ou presque) pourra être exploité. Cette réflexion pourra déterminer le choix de meubles spécifiques mais aussi de couleurs particulièrement adaptées (en fonction par exemple de leur symbolique).
Remarque : Quelque soit le meuble que vous choisissez, que ce soit un être vivant ou non, sachez qu'il n'y a pas de représentation type dictée par une règle héraldique. Un outil par exemple peut être stylisé ou dessiné de façon réaliste selon vos souhaits. Un lion ou un loup peut être hyper stylisé comme dans les armoriaux médiévaux ou bien fait de manière réaliste. Cela n'a aucune importance. Ce n'est qu'une affaire d'esthétique. Le tout est de reconnaitre le lion et de ne pas le confondre avec un gros chat ou une belette. Il y a cependant des règles héraldiques liées à la position que doit avoir le meuble. Ainsi, un meuble pourra être posé en pal (vertical) ou en fasce (horizontal). Un animal sera rampant ou marchant, avec ou sans queue. Le dessin doit impérativement respecter cette consigne décrite dans le blasonnement. Par conséquent, si vous souhaitez mettre au goût du jour la représentation d'un blason retrouvé lors de vos recherches, aucune règle n'impose qu'il soit recopié dans ses moindres détails. Il peut être réinterprété mais par contre devra toujours respecter le blasonnement, c'est à dire la description littérale de l'écu. Ce point est incontournable.
On peut encore prendre un exemple de l'armorial d'Hozier. Ce Monsieur GREFFIER : était-il ennuyeux comme la mort. Ce qui le caractérisait le mieux ?… ou bien alors était-ce son métier qui l'était ? Toujours est-il que les auteurs de ce blason ont su faire preuve d'un certain sens de l'humour et de dérision, qui fait sourire encore aujourd'hui !!



5/ Le choix d'ornements extérieurs.

*** Timbre**
Cet élément tout comme les lambrequins, tenants ou supports est facultatif.
Nous vous rappelons que dans les faits cet élément ne permet pas, dans une grande majorité de cas, d'identifier de façon certaine un statut social, un individu ou une famille (usurpation de couronnes nobiliaires, changement de cimier au gré des modes ou événements…). Dans certains pays, comme l'Allemagne par exemple, il sert néanmoins à différencier plusieurs branches d'une même famille. En Grande Bretagne il devient « crest » ou badge. Il permet d'habiller l'écu et de mettre en avant grâce au cimier un élément fort de votre blason, de votre personnalité ou tout autre élément emblématique de votre choix. Il peut permettre également de rejeter à l'extérieur du blason un élément fort pouvant vous représenter.

*** Casque, heaume, bacinet, armet, etc.**
Le choix est large mais nous nous efforçons de réserver l'emploi de certains modèles traditionnels ou de se l'interdire en fonction du statut social de l'individu ou de la famille : heaumes à grilles de baron, comte, marquis, etc. Nous vous rappellerons cependant que ces types de heaumes, tout comme les couronnes d'ailleurs, ont été au fil de l'histoire allègrement utilisés par toutes les couches sociales car plus valorisants… et ce, bien entendu, au mépris des règles… voire au risque d'accusation d'usurpation de titre de noblesse.
Si votre famille n'est pas noble ou noble non titrée, une large gamme de modèles de casque s'offre à vous. Le type le plus souvent usité est le heaume de joute, dit « tête de crapaud ». Cependant, il est aussi tout à fait possible de faire preuve d'innovation pour choisir en lieu et place d'un bacinet ou d'un heaume tout autre coiffure moderne ou contemporaine : casque de dragon ou de cuirassier, shako, casque de pompier, casque intégral de motard, etc.

*** Couronne**
Nous respectons la légitimité du titre nobiliaire. L'usage de la couronne est réservé en fonction de celui-ci. Il est bien entendu strictement interdit de reprendre la couronne d'une monarchie existante ou disparue.
De la même manière, si vous êtes légitimement titré d'une couronne de baron, évitez de la transformer en comte ou autre…

*** Lambrequins**
Facultatifs. Mais c'est tellement joli ! Simples ou plus élaborés, ils permettent d'habiller l'écu. Pour les couleurs, on reprend généralement l'émail et le métal principal de l'écu. Ceci n'est cependant pas une règle absolue si l'on se réfère aux usages. Des intégristes de l'héraldique vous diront possiblement l'inverse.

*** Devise :** Facultative.
Elle se positionne sous l'écu contrairement au cri qui se place au dessus du timbre. Vous pouvez bien entendu choisir la langue qui vous plaira, dont le traditionnel latin. Elle peut aussi permettre de rappeler efficacement votre pays ou région d'origine de par le choix d'une langue ou d'un patois régional particulier : basque, occitan, breton, etc. Essayez néanmoins de vous choisir une devise courte et surtout originale… carpe diem, carpe diem, Que trépasse si je faibli !… Plus simplement, on peut placer à sa place son nom de famille.

*** Supports et tenants :** Facultatifs.
Les supports sont des animaux généralement figurés rampants ou couchés. Ils peuvent être au naturel, d'émail ou de métal. Les tenants désignent des êtres humains.

6/ Le choix des couleurs.

Il va dépendre en général de vos goûts mais les métaux et les émaux peuvent aussi renvoyer à une symbolique spécifique et à des valeurs (voir onglet **[SYMBOLIQUE DES COULEURS]** sur cette même page).
On peut aussi aller plus loin pour que le choix soit des plus judicieux en se référant aux statistiques réalisées par M. Michel PASTOUREAU dans son ouvrage « Traité d'héraldique » éditions Grands Manuels Picard : fréquence d'emploi des métaux et émaux selon les zones géographiques et régions dans les armoiries médiévales (dépouillement statistique de 27 armoriaux des XIIIième, XIVième et XVième siècles. On constate ainsi, par exemple, que dans la France du Nord jusqu'au XVIième siècle, l'argent et le gueules sont les plus utilisés (respectivement 42% et 63%). Qu'en France Centrale (Berry, Touraine, Auvergne, Languedoc, Guyenne, Gascogne), ce sont l'or et le gueules (54% et 67%) alors que l'azur n'y représente que 28%.
Le choix de vos couleurs peut donc aussi servir à symboliser une région d'origine en se basant sur ces données reflétant des usages régionaux bien ancrés.
Une chose importante à savoir : en héraldique la notion de nuances n'a pas lieu d'être. Un Azur est un azur, en clair, que le bleu soit de France, marine, ciel, on s'en fiche. L'important est que le bleu soit identifiable, donc, bleu ! Ainsi, si vous faites réaliser par différents artistes votre blason, chacun d'entre eux choisira le bleu selon sa sensibilité. Pourtant, à partir du moment ou le blasonnement aura été respecté dans le dessin, si on identifie un bleu alors la représentation sera correcte.

7/ Les partitions.

Je ne vais pas ici refaire le détail des partitions de base d'un écu. En résumé, elles permettent de compartimenter l'écu pour y répartir les meubles. Coupé, parti, etc. Je ferais simplement une remarque concernant l'écartelé qui consiste à diviser l'écu en quatre parties égales. Il est la solution de facilité très souvent utilisée lorsqu'on commence à faire des esquisses de ce qui doit devenir son blason. En effet, il permet de mettre quatre meubles ou combinaisons différentes sans avoir à se creuser la tête et ça, c'est top ! Pourtant, l'écartelé est surtout destiné à composer des armes d'alliances pour faire figurer dans un même blason les blasons de plusieurs familles liées par le sang. Par exemple, on va combiner les armes de l'homme à celles de la famille de la femme. Par conséquent, évitez dans vos réflexions d'imaginer la construction de votre blason sous cette forme, sauf si elle est justifiée par un souhait de combinaison de blasons familiaux existants.
Source : htpps:/www.heraldiker.com



Un autre site :
https://creer-son-blason.fr

Infos diverses, sites thème, calendrier

Daniel vous informe :

Toutes ces personnes (les utilisateurs d'une licence Heredis 11 à Heredis 2020) ont reçu le message ci-après, qui vous explique pourquoi, au 1er juin 2026, ces versions cesseront de fonctionner.
Nous sommes un des rares éditeurs de logiciels à maintenir une accessibilité à nos logiciels aussi lointaine que cela. Les éditeurs promettent une durée d'accessibilité de 6 ans en moyenne. Et pour des raisons évidentes de coût, nous ne pouvons plus fonctionner de la sorte.
Depuis toujours, nous avons fait le choix de maintenir nos anciennes versions le plus longtemps possible afin de vous permettre de continuer à utiliser Heredis dans les meilleures conditions, bien au-delà des standards habituels du secteur.
Grâce à cette politique, des versions sorties il y a près de 15 ans - comme Heredis 11 - ont pu rester utilisables jusqu'à aujourd'hui, dans la limite des compatibilités avec les systèmes d'exploitation récents.
Cependant, à compter du 1er juin 2026, nous serons contraints d'arrêter nos serveurs nécessaires au fonctionnement de votre logiciel.
À partir de cette date, vous ne pourrez plus utiliser cette version de Heredis.
Pourquoi cette évolution est-elle nécessaire ?
Plusieurs facteurs nous amènent à prendre cette décision :
- Des contraintes techniques de plus en plus importantes apparaissent : les infrastructures modernes ne sont plus conçues pour garantir une fiabilité optimale avec ces anciennes versions.
- Les risques de dysfonctionnement et de perte de données augmentent : nous ne souhaitons pas mettre en péril le travail généalogique de toute une vie pour nos utilisateurs.
- L'augmentation constante des coûts d'abonnement et d'hébergement des serveurs, qui ne cessent de croître chaque année. De ce fait, nous ne pouvons pas maintenir des serveurs pour des versions qui sont dysfonctionnelles et dont nous n'assurons pas le support technique.
La rétrocompatibilité très étendue que nous avons assurée jusqu'ici, permettant le fonctionnement de logiciels devenus techniquement anciens, n'est aujourd'hui tout simplement plus viable. Notre priorité a toujours été la sécurité de vos données généalogiques, et continuer à maintenir ces versions exposerait désormais vos fichiers à des risques que nous ne souhaitons pas vous faire courir.
Que faire pour anticiper ce changement ?
Si votre système d'exploitation le permet, nous vous recommandons de migrer vers la version actuelle de Heredis, qui vous garantit :
-une compatibilité optimale avec les systèmes récents,
-une sécurité renforcée de vos fichiers,
-de nouvelles fonctionnalités et outils,
-une aide gratuite par email, notamment pour la conversion de vos fichiers,
-une aide en ligne complète et régulièrement mise à jour.
À ce jour, la migration est possible vers la mise à jour Heredis 2026 si vous disposez d'une ancienne version Pro, sous réserve de compatibilité avec votre système.
Enfin, nous souhaitons partager avec vous une dimension plus collective de cette évolution.
Le développement, l'amélioration continue et la pérennité de Heredis reposent exclusivement sur les mises à jour et les achats réalisés par nos utilisateurs. Lorsque vous continuez à utiliser une version très ancienne pendant de nombreuses années, cela a un impact direct sur notre capacité à investir dans le développement du logiciel, la sécurité des données, le maintien des serveurs et l'accompagnement humain que nous tenons à préserver.
Migrer vers Heredis 2026, c'est donc aussi soutenir concrètement une entreprise française, en SCOP, engagée depuis plus de 30 ans au service des généalogistes, et nous permettre de continuer à faire évoluer Heredis dans la durée, au bénéfice de toute la communauté.
Nous sommes pleinement conscients que cette évolution peut susciter des questions ou des inquiétudes. Nos équipes restent bien entendu à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans cette transition par email ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 18h non stop.
Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité à Heredis depuis toutes ces années.
Bien cordialement,
L'équipe Heredis"

Une modification reprise sur la RFG numéro 285 Août/Septembre 2026 : « Depuis le 1er juin 2026, l'éditeur Heredis a déconnecté de ses serveurs ses anciennes versions logicielles (de heredis 11 à 2020 » Cette interruption motivée par des contraintes techniques, des coûts d'hébergement croissants et l'obsolescence de la sécurité des infrastructures, n'entraîne aucune perte de données. Le travail local sur les généalogies reste possible, parfois en coupant sa connexion internet, -cartes, archives intégrées, Family search- et le support technique cessent.
Face à des messages d'erreur automatiques trompeurs évoquant des licences invalides que l'éditeur n'a pu corriger sur ces vieilles versions, Heredis rappelle avoir communiqué depuis janvier.
Source : htpps://home.heredis.com

Calendrier de nos prochaines rencontres

Mois	Mardi		Heredis
Septembre		16	
Octobre	6	20	
Novembre	3	17	
Décembre	1	15	
Janvier	5	19	
Février	2	16	
Mars	2	16	
Avril	6	20	
Mai	4	18	
Juin	1	15	

Vous pouvez me faire parvenir toutes les informations généalogiques que vous pouvez glaner de-ci de-là ou des sujets qui ont retenu votre attention pour une diffusion à tous les adhérents.